

Le 29 septembre 2026

Nathalie MALABRE
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale
5 place des Faïenciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *Collège Jacques-Monod (REP+) Le Havre*

Madame la Directrice académique,

Nous souhaitons par la présente relayer auprès de vous et vous exprimer notre inquiétude concernant la situation du collège Jacques-Monod et de ses équipes, établissement situé sur notre canton, classé en REP+, que nous connaissons bien pour notamment siéger au Conseil d'administration.

Au cours des dernières années, nous pouvons attester du fort engagement constant des équipes enseignantes et de vie scolaire qui font preuve d'un dynamisme, mais aussi il faut bien le dire d'ingéniosité en mode « système D », pour apporter au quotidien une qualité d'enseignement et d'accompagnement, un suivi le plus individualisé possible également, auprès d'élèves qui sont, en grand nombre, aux prises avec des fragilités de tout ordre, et ce malgré des moyens en baisse.

Ainsi notamment, la Dotation Horaire Globale affectée à ce collège est passée de 478 heures en 2024 à 432 heures en 2026.

Depuis plusieurs années, ces équipes expriment un fort sentiment de dégradation des conditions de vie scolaire, d'accroissement de la charge de travail et le sentiment de ne pas bénéficier de toute l'attention que requiert la situation de ce collège au regard de ses spécificités et des difficultés inhérentes à ses élèves. Des motions ont notamment été votées par le Conseil d'administration pour formaliser et transmettre à vos services ces alertes, sans que suite réelle leur soit donnée pour autant par vos prédécesseurs.

Puis, comme vous le savez, l'annonce de la suppression d'un demi-poste d'assistant d'éducation à la rentrée a été vécu comme l'élément de trop plein qui a entraîné en réaction une grève des personnels, même si en effet nous avons appris que cette suppression était compensée par 13 heures supplémentaires.

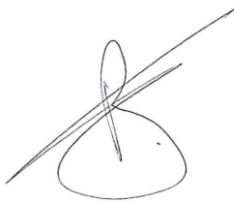
Nous savons également les difficultés concrètes qu'entraînent les heures supplémentaires effectives (HSE) par rapport aux heures supplémentaires annualisées (HSA).

../..

En tout état de cause, nous vous sollicitons afin de nous assurer que ce collège, ces équipes et donc évidemment ses élèves et leurs familles, bénéficient d'une attention accrue, allant au-delà des normes régissant les moyens attribués aux collèges situés en REP+.

Il est important qu'ainsi le dialogue social et les mesures qui en sortiront puissent aboutir réellement sur un apaisement et une sérénité recouvrée.

Dans ces attentes et en vous remerciant pour votre écoute, nous vous prions de croire, Madame la Directrice académique, en l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

Alban BRUNEAU
Conseiller départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, overlapping pattern of lines.

Sophie HERVE
Conseillère départementale